



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	Mardi 2 novembre 2021
A	LIEVIN

Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
--------------	--------------------------

Présents :	MM. Jean Luc BERNARD – Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Jean Pierre JANNOT – Marc TINCHON -
------------	---

Excusés :	MM. Michel BENEZIT – Jacques PENNINCK -
-----------	---

Assistent à la réunion :	Mmes Evelyne BAUDUIN – Sylvie PAYAGE -
--------------------------	--

Journées des 11 et 12 septembre 2021

SENIORS D4 - GROUPE A

Rencontre SSCP WINGLES – ES BOIS BERNARD

Réserves de l'ES BOIS BERNARD confirmées, appuyées, pour le motif : Absence de tablette mise à disposition, ce qui interroge sur la qualification de certains joueurs.

Réserves non recevables, mal formulées.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre US GONNEHEM – FC BUSNES

Réserves du FC BUSNES non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au FC BUSNES.

SENIORS D5 – GROUPE B

Rencontre FC VERQUIGNEUL – US BEUVRY

Réclamation de l'US BEUVRY sur soupçon que certains joueurs étaient mineurs ou avec aucun sur-classement.

Après vérification, tous les joueurs étaient qualifiés pour participer à la rencontre.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D6 - GROUPE D

Rencontre CSAL SOUCHEZ – FC AVION REPUBLIQUE

Réclamation de CSAL SOUCHEZ sur l'ensemble de l'équipe du FC AVION REPUBLIQUE susceptible d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification, aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat acquis sur le terrain.
Droits confisqués.

Journées des 25 et 26 septembre 2021

SENIORS D3 – GROUPE A

Rencontre AAE AIX – COS MARLES

Réserves de l'AAE AIX non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'AAE AIX.

SENIORS D6 - GROUPE A

Rencontre AS LOISON – HENIN STADE

Réserves 1 du STADE HENIN confirmées, appuyées, pour le motif : Sur l'ensemble de l'équipe adverse sur des joueurs susceptibles d'avoir joué en équipe A de LOISON au dernier match.

Réserves non recevables, mal formulées.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

Réserves 2 du STADE HENIN confirmées, appuyées, pour le motif : Joueurs dont la licence est non validée à ce jour du match donc tablette FMI non effectuée et non utilisable. L'équipe A de LOISON ne jouant pas ce jour.

Réserves non recevables, non nominatives.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre – US AVION CHEMINOTS – CSAL SOUCHEZ

Réserves du CSAL SOUCHEZ confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation du joueurs/des joueurs LUCAS VANDEWALLE, BRANDON BLOND, DJIMI CUISINIER, MARCEAU FRAPPART du club de l'US CHEMINOTS AVION pour le motif suivant : La licence du joueur/des joueurs LUCAS VANDEWALLE, BRANDON BLOND, DJIMI CUISINIER, MARCEAU FRAPPART a été/ont été enregistrée(s) moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Réserves recevables, après vérification des licences des joueurs LUCAS VANDEWALLE, BRANDON BLOND, DJIMI CUISINIER, MARCEAU FRAPPART, les 4 jours francs ne sont pas respectés.

Résultat : US AVION CHEMINOTS – CSAL SOUCHEZ : 0 (Zéro) – 6 (Six).

Droits remboursés.

Amende de 80 € à l'US CHEMINOTS AVION.

U15 A 8 – GROUPE D

Rencontre AFCLL BETHUNE – LOCON/RCV KENNEDY

Réclamation de LOCON/RCV KENNEDY sur l'équipe de AFCLL BETHUNE qui avait mentionné 8 joueurs sur la feuille de match mais a fait jouer un neuvième joueur prénommé Théo durant cette rencontre n'apparaissant pas sur la feuille de match.

A noter également que les numéros sur les maillots portés par les joueurs de AFCLL BETHUNE ne correspondaient pas à ceux indiqués sur la feuille de match (entre autres les n°9 – 10 – 11 – 12).

Réclamation irrecevable, mal formulées.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

Journées des 2 et 3 octobre 2021

COUPE MALLEZ SENIORS

Rencontre I. NORRENT FONTES – US LESTREM

Réserves des I. NORRENT FONTES non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € aux I. NORRENT FONTES.

COUPE DEMANDRILLE SENIORS

Rencontre AC NOYELLES GODAULT – SCPP WINGLES

Réserves du SCPP WINGLES non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au SCPP WINGLES.

Rencontre USA LIEVIN – ES LAVENTIE

Réserves de l'USA LIEVIN non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'USA LIEVIN.

COUPE CICA SENIORS

Rencontre CS LIEVIN DIANA – SC FOUQUIERES

Réserves du CS LIEVIN DIANA non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au CS LIEVIN DIANA.

COUPE LETEVE SENIORS

Rencontre ES SAINT LAURENT – ES FICHEUX

Réserves de l'ES FICHEUX non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'ES FICHEUX.

Rencontre USA ARLEUX – SC SAINT NICOLAS

Réserves du SC SAINT NICOLAS non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au SC SAINT NICOLAS.

COUPE ARTOIS VETERANS

Rencontre AS BEAURAINS – FCE LA BASSEE

Réserves du FCE LA BASSEE non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au FCE LA BASSEE.

Journées des 9 et 10 octobre 2021

U16 FEMININES - GROUPE A

Rencontre UFA – FC DAINVILLE

Réserves de l'UFA sur suspicion d'identité. Dossier transmis à la Commission de Discipline.

SENIORS D3 – GROUPE A

Rencontre AAE AIX – US GONNEHEM

Réserves de l'AAE AIX non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'AAE AIX.

Rencontre US HESDIGNEUL – USO BRUAY

Réserves de l'US HESDIGNEUL non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'US HESDIGNEUL.

SENIORS D6 – GROUPE A

Rencontre HENIN STADE – USA ARLEUX

Réserves de l'USA ARLEUX confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation du joueurs/des joueurs ALEXIS RAPACZ, YANISSE ZIMOUCHE, MAXIME CARON, GEOFFREY CODAN, ABDEL KARIM EL MAZROUI, CYRIL FIEF, LOUIS FEYS, ALBAN TURAKIEVIEZ, DYLAN BRANSWYCK, JORDAN HUMEZ, IVMOREL EERSTEUNG, KHAUD BEN OUAHMAN, JOSEPH JEAN MICHEL RAKOTONAIVO, STEVE LEGRAND, MICKAEL BARANSKI, du club de ST. HENIN pour le motif suivant : La licence du joueur/des joueurs ALEXIS RAPACZ, YANISSE ZIMOUCHE, MAXIME CARON, GEOFFREY CODAN, ABDEL KARIM EL MAZROUI, CYRIL FIEF, LOUIS FEYS, ALBAN TURAKIEVIEZ, DYLAN BRANSWYCK, JORDAN HUMEZ, IVMOREL EERSTEUNG, KHAUD BEN OUAHMAN, JOSEPH JEAN MICHEL RAKOTONAIVO, STEVE LEGRAND, MICKAEL BARANSKI a été/ont été enregistrée(s) moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Réserves recevables, après vérification, le délai des 4 jours francs est respecté pour l'ensemble des joueurs cités.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre FC HERSIN – EC MAZINGARBE

Réserves du FC HERSIN confirmées, appuyées, pour le motif : Certains joueurs de l'équipe sont susceptibles d'avoir joué en équipe première le week-end dernier.

Réserves non recevables, mal formulées.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D6 – GROUPE F

Rencontre ES LAVENTIE – FC RICHEBOURG

Rencontre arrêtée à la 9^{ème} minute suite à la blessure grave d'un joueur de LAVENTIE.

A reprogrammer par la Commission de gestion des calendriers seniors.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre AJ ARTOIS – AS PTT ARRAS

Réserves de l'AJARTOIS confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation du joueurs/des joueurs HUGO LAUTOUR, DAMIEN MOUGIN, JORIS DEREBREU du club de l'A.S.PTT ARRAS pour le motif suivant : Sont inscrits sur la feuille de match plus de 2 joueurs mutés hors période.

Réserves recevables, après vérification, ces 3 joueurs sont mutés hors période alors que le nombre autorisé est de 2.

Résultat : AJ ARTOIS – AS PTT ARRAS : 3 (Trois) – 0 (Zéro).

Droits remboursés.

Amende de 80 € à l'AS PTT ARRAS.

SENIORS D7 – GROUPE C

Rencontre S C FOUQUIERES – USO DROCOURT

Réserves du SC FOUQUIERES non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.
Amende de 17 € au SC FOUQUIERES.

Journées des 16 et 17 octobre 2021

SENIORS D4 - GROUPE A

Rencontre FC BOUVIGNY – US NOYELLES sous LENS

1/ Réserves du FC BOUVIGNY non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au FC BOUVIGNY.

2/ Réserves de l'US NOYELLES sous LENS non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'US NOYELLES sous LENS.

SENIORS D4 - GROUPE D

Rencontre RC LABOURSE – US HOUDAIN

Réserves de l'US HOUDAIN non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'US HOUDAIN.

SENIORS D5 – GROUPE A

Rencontre FC AUCHEL – US GONNEHEM

Réserves de l'US GONNEHEM confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club d'AUCHEL pour le motif suivant : Des joueurs du club d'AUCHEL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification, aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D5 – GROUPE C

Rencontre AS BAILLEUL – CS HABARQ

Réserves de l'AS BAILLEUL confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club CS HABARQ pour le motif suivant : Des joueurs du club CS HABARQ sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification, aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D6 – GROUPE B

Rencontre ES SAINT LAURENT – ES FICHEUX

Réserves de l'ES FICHEUX non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € à l'ES FICHEUX.

Rencontre US RIVIERE – FC TILLOY

Réclamation de l'US RIVIERE sur la participation et la qualification au match sur les 8 joueurs inscrits sur la feuille de match et dont les noms suivent : BADAOUI Salim licence 2543996754, GODFRIN Guillaume licence 1986824903, HAYNOUI Amin licence 1931239144, JEANNE Xavier licence 1996824298, JEDAINI Saadallah licence 1547463420, KERFI GUETTEB Outman licence 1926853891, MELIN Jean Philippe

licence1976831901, MIGANE Hamza licence 2544136224 MOTIF : Joueurs susceptibles d'avoir participé au match en équipe de niveau hiérarchiquement supérieur, le Dimanche 10 octobre 2021 (D3 poule C TILLOY/ARTOIS). L'équipe première ne jouant pas ce dimanche 17/10/2021.

Après vérification, ces joueurs ont participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat : US RIVIERE – FC TILLOY : 0 (Zéro) – 0 (Zéro) ; 0 point aux 2 équipes.

Droits remboursés.

Amende de 80 € au FC TILLOY.

SENIORS D6 – GROUPE C

Rencontre JF MAZINGARBE – EC MAZINGARBE

Réserves de la JF MAZINGARBE confirmées, appuyées, sur la qualification et la participation au match de toute l'équipe de l'EC MAZINGARBE 2. Motifs : Ces joueurs qui ont participé lors de la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure de leur club, ne peuvent être incorporés en équipe inférieure et participer à la rencontre, l'équipe supérieure ne jouant pas le jour de la rencontre ou dans les 24 heures.

Après vérification, aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D6 – GROUPE D

Rencontre FC ANNAY – FC GIVENCHY

Réserves du FC GIVENCHY confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club du FC ANNAY pour le motif suivant : Des joueurs du club F.C. ANNAY sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Réserves irrecevables, appuyées et confirmées hors délai 24 octobre 2021 pour rencontre jouée le 17 octobre 2021.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre JS ACHIET LE PETIT – AJ ARTOIS

Réserves de JS ACHIET LE PETIT confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club AJ ARTOIS pour le motif suivant : Des joueurs du club AJ ARTOIS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification, aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

Rencontre ES VAL SENSEE VIS – AS MAROEUIL

Réserves de l'ES VAL SENSEE confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de l'AS MAROEUIL pour le motif suivant : Des joueurs du club de l'AS MAROEUIL sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification, 3 joueurs ont participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat : ES VAL SENSEE VIS – AS MAROEUIL : 1 (Un) – 0 (Zéro)

Droits remboursés.

Amende de 80 € à l'AS MAROEUIL.

U17 - GROUPE B

Rencontre AS PONT A VENDIN – FC TORTEQUESNE

Match arrêté à la 45^{ème} minute pour insuffisance de joueurs à l'AS PONT à VENDIN sur le score de 0 (Zéro) – 17 (Dix-sept).

Résultat : AS PONT à VENDIN – FC TORTEQUESNE : 0 (Zéro) – 17 (Dix-sept).

Amende de 8 € à l'AS PONT à VENDIN.

BRASSAGE U15 - NIVEAU 2

Rencontre US CHTS AVION – FC AVION REPUBLIQUE

Réserves du FC AVION REPUBLIQUE non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au FC AVION REPUBLIQUE.

Journées des 23 et 24 octobre 2021

SENIORS D4 - GROUPE D

Rencontre I. NORRENT FONTES – US HOUDAIN

Réserves de l'US HOUDAIN confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation du joueur des joueurs DEFURNE BAPTISTE du club de LES INTREPIDES DE NORRENT FONTES, pour le motif suivant : La licence du joueur/des joueurs DEFURNE BAPTISTE a été/ont été enregistrée(s) moins de 4 jours francs avant le jour de la présente rencontre.

Après vérification, le joueur cité était qualifié le jour de la rencontre et pouvait y participer.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

SENIORS D7 - GROUPE A

Rencontre FC DAINVILLE – AS BAILLEUL

Réserves de l'AS BAILLEUL confirmées, appuyées, sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club du FC DAINVILLE pour le motif suivant : Des joueurs du club FC DAINVILLE sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

Après vérification, aucun joueur n'a participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure.

Résultat acquis sur le terrain.

Droits confisqués.

COUPE POUILLY U15

Rencontre CS PERNES /CAMBLAIN (b) – FC HINGES

Réserves du FC HINGES non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain.

Amende de 17 € au FC HINGES.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,
Marc TINCHON.